

SÉCURITÉ

Reprise des essais mensuels des sirènes

Dans le cadre de l'urgence sanitaire, la direction générale de la sécurité civile et de la gestion de crise du ministère de l'Intérieur avait suspendu les essais mensuels des sirènes et seuls des tests silencieux ont été effectués afin d'assurer l'efficacité de ces matériels.

Publié le 15 juin 2020

La reprise des essais mensuels tous les premiers mercredi du mois s'effectue à partir du **mercredi 1^{er} juillet 2020**.

Ce signal correspond à une séquence du signal d'alerte, d'une durée d'une minute et quarante-et-une secondes. Cette opération ne requiert aucun comportement particulier des Aubagnais.